



LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Vietnam

2023

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	VIETNAM	FRANCE
Superficie	km ² - 2020 ⁽²⁾	331 230	543 965⁽¹⁾
Population	Mhab et évolution 2021/2022 ⁽²⁾	98,2 +0,7%	67,9 +0,3%
Indice de développement humain (IDH)	2021 ⁽³⁾	0,703 115 ^e rang mondial	0,903 28 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md USD courants - 2022 ⁽²⁾	409	2 783
Taux de croissance du PIB	% - 2021/2022 ⁽²⁾	+8	+2,6
PIB / habitant	USD courants - 2022 ⁽²⁾	4 164	40 964
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2022 ⁽²⁾	11,9	1,8
Surface agricole utile (SAU) ⁽⁴⁾	Mha - 2021 ⁽⁵⁾	12,4	28,6
Surface arable	Mha - 2021 ⁽⁵⁾	6,8	17,9
Surface forestière	Mha - 2020 ⁽²⁾	14,6	17,2
Balance commerciale tous secteurs	France : Md€ - 2022 ⁽⁶⁾ Vietnam : Md USD - 2022 ⁽⁷⁾	+101,5	-194,6
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁸⁾	France : Md€ - 2022 ⁽⁶⁾ Vietnam : Md USD - 2022 ⁽⁷⁾	Export : 30,2 Import : 30 Solde : +0,2	Export : 83,6 Import : 73,9 Solde : +9,7
Exportations et importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾ entre les deux pays	M€ - 2022 ⁽⁶⁾ Variation 2021-2022	France depuis Vietnam : 510 +46%	France vers Vietnam : 213 +36,9%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾	2022 ^(6,7)	0,69% des importations françaises 22^e fournisseur de la France	0,75% des importations vietnamiennes 20^e fournisseur du Vietnam
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾	2022 ^(6,7)	0,26% des exportations françaises 44^e client de la France	1,77% des exportations vietnamiennes 14^e client du Vietnam

1. 543965 km² pour la métropole, la surface Outre-Mer est de 89242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km² au total.

2. Banque mondiale

3. Rapport sur le développement humain 2021/2022

4. La surface agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

5. FAO

6. Douanes françaises, Trade Data Monitor

7. Douanes mondiales, Trade Data Monitor

8. Incluant les produits issus de la pêche et de l'aquaculture, mais pas le bois et dérivés, le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrais et produits phytosanitaires

Ce qu'il faut retenir

■ Malgré d'importantes régions montagneuses, le Vietnam dispose d'atouts géographiques et climatiques, notamment son étendue sur 14 degrés de latitude et son importante façade maritime, qui lui permettent de bénéficier d'un bon potentiel agricole et d'une grande variété de productions.

■ Après une période de collectivisation des terres et une situation alimentaire préoccupante dans les années 80, le Vietnam a réalisé, en l'espace de trois décennies, des progrès spectaculaires. Non seulement la sécurité alimentaire dans le pays s'est fortement améliorée, mais le Vietnam se classe désormais au 1^{er} rang en ASEAN des pays exportateurs de produits alimentaires. Important exportateur de produits de la pêche et de fruits et légumes, le Vietnam est le 1^{er} exportateur mondial de noix de cajou et de poivre, le 2^e de riz et de café, et le 3^e de caoutchouc. Le pays importe essentiellement des céréales et des produits destinés à l'alimentation animale. Les échanges UE-Vietnam devraient augmenter suite à la mise en œuvre d'un ambitieux accord de libre-échange.

■ 3^e exportateur mondial de produits de la mer, le Vietnam pourrait perdre environ 480 M USD par an (dont 387 M USD de perte par absence de capture et 93 M USD de perte du fait de l'image négative de l'aquaculture) s'il échoue dans sa lutte contre la pêche illégale suite au carton jaune émis par la Commission européenne en 2017.

■ Pour poursuivre le développement de son agriculture, le Vietnam est confronté à de nombreux défis en termes de productivité, de qualité et de durabilité. Il est en particulier l'un des pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique. Prenant en compte l'importance socio-économique du secteur, qui a agi comme un filet de sécurité pour l'économie pendant la crise du Covid-19, la stratégie de l'Etat repose sur une croissance continue et, pour la première fois, durable de sa production agricole.

Production agricole, pêche, aquaculture et forêt

Le Vietnam jouit d'une grande diversité climatique et pédologique, résultant d'un étalement du pays sur 14 degrés de latitude et de son exposition aux influences maritimes (3500 km de côtes), permettant une large palette de cultures et de productions tout au long de l'année. Les montagnes et les hauts plateaux occupent les deux tiers du territoire. Deux plaines alluviales aux deux extrémités du pays, le delta du Fleuve rouge au nord et le delta du Mékong au sud, sont le cœur de la production irriguée de riz. Au total, les terres agricoles (hors forêts) couvrent 39% de la surface du pays en 2018.

Selon une enquête en 2020 menée par l'Office général des statistiques du Vietnam, le pays possède 9,1 M d'exploitations agricoles, dont 99,8% d'exploitations familiales, 7 420 coopératives et 7 470 entreprises. Présentant une agriculture très morcelée, (95% des exploitations font moins de 3 ha), le Vietnam enregistre une productivité très inférieure à celle des pays voisins (12 fois moins que la Malaisie, 2 fois moins que la Thaïlande), avec 40 M VND/personne/an, soit environ 1 500 €.

Plus de 64% de la population vit en zone rurale. 39% de la population active était agricole en 2019, à comparer aux 65% du début des années 2010. Malgré les transformations à l'œuvre, ce secteur continue d'occuper une place importante dans l'économie vietnamienne (11,9% du PIB en 2022), les récentes crises confirmant son rôle d'« amortisseur » économique et social.

Les principales productions agricoles du Vietnam sont des cultures de subsistance, principalement le riz qui occupe 3,9 M ha de terres agricoles en 2020, soit 31,5% de la SAU.

La production de riz a augmenté depuis 1986 - l'année de la naissance du programme « *Doi Moi* » (Renouveau) - principalement sous l'effet de l'augmentation des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements (multiplié par 2,7 entre 1986 et 2021) due à une « révolution verte » (semences à meilleur potentiel de rendement, utilisation accrue d'intrants, développement de l'irrigation). De 4^e producteur de riz au monde en 2014 avec 45 Mt, le Vietnam maintient depuis 2016 la position de 5^e producteur avec 42,7 Mt en 2020. Ce tassement s'explique à la fois par la très difficile année 2016 sur le plan climatique et aussi par la tendance

actuelle à progressivement **réorienter les terres les moins productives vers d'autres productions comme les fruits et légumes**. Les producteurs cherchent désormais à améliorer et segmenter la qualité de leurs riz afin de répondre aux exigences des marchés plus rémunérateurs (Union européenne, Etats-Unis, Japon, ...) que leurs marchés traditionnels (Chine, Philippines, Ghana, Côte-d'Ivoire, ...). Ainsi, en 2011, plus de 16% de la production de riz était destinée à l'exportation, faisant du Vietnam le **2^e exportateur mondial** (7,1 Mt et 2,6 Md €, année record). En 2020, les exportations se sont élevées à 6,2 Mt pour 2,7 Md €, soit une baisse de 12% en quantité par rapport à 2011 mais une hausse de 3% en valeur.

S'agissant des autres céréales, **la production de maïs a plus que doublé depuis 2005** (4,6 Mt en 2020), mais n'arrive pas à satisfaire la demande croissante, notamment de la part du secteur de l'élevage, nécessitant ainsi l'importation en 2020 de 12,1 Mt de maïs pour 2 Md € en provenance essentiellement d'Argentine, du Brésil, de Thaïlande et d'Inde. Par ailleurs, le Vietnam repose uniquement sur les **importations pour couvrir ses besoins en blé et en tourteaux de soja** (la production locale de soja ne répond qu'à 8-10% des besoins en 2020), avec respectivement 2,9 et presque 1,9 Mt importées en 2020.

Le Vietnam dispose de positions fortes pour plusieurs cultures d'exportation

Il s'agit en premier lieu du **café**, pour lequel le Vietnam est le **2^e producteur mondial**, derrière le Brésil, avec 1,8 Mt en 2019-2020. La production est majoritairement destinée à l'export (6% seulement pour la consommation locale), ce qui fait du Vietnam le 2^e exportateur mondial (18% du marché export) avec 2,3 Md€ en 2020. Le produit phare est le café Robusta qui représente 95% de sa production de café et dont le Vietnam est le 1^e producteur mondial. Le Vietnam est également le 4^e exportateur de caoutchouc naturel avec 2 Md€ en valeur en 2020, le **1^e exportateur de noix de cajou** et de poivre².

Le Vietnam produit une quantité importante de fruits et légumes, destinés en priorité à sa consommation domestique

Néanmoins, le volume d'exportation de fruits tropicaux variés (fruit du dragon, pastèque, litchi, longan, mangue, ...), a nettement augmenté ces dernières années, en direction essentiellement du marché chinois, et a atteint 2,8 Md€ en 2020.

La première production animale est la viande de porc

La production de viande de porc (3,5 Mt) est suivie par la viande de volaille (1,4 Mt), la viande de bœuf et de buffle (respectivement 0,3 Mt et 0,1 Mt). Avec 26 M de porcs en 2020, le Vietnam possède, de manière très nette, le **1^{er} cheptel porcin de l'ASEAN** et la viande de porc est la principale viande consommée dans le pays (2,3 kg/habitant/mois en 2020). 61% des volumes sont fournis par des abattoirs de petite et moyenne taille. L'épidémie de peste porcine africaine qui sévit au Vietnam depuis 2019 a considérablement affecté le cheptel, avec la destruction de près de 6 M de têtes.

Par ailleurs, le Vietnam dispose d'un cheptel bovin de 5,9 M de têtes en 2020, traditionnellement élevés par les agriculteurs pour les travaux des champs et comme outil d'épargne. La tendance est aujourd'hui à **une orientation accrue de l'élevage vers le marché et au développement d'unités de production de plus grande envergure**. Ces niveaux de production permettent de couvrir les besoins domestiques pour la viande de porc mais nécessitent l'appui des importations pour les autres viandes, notamment bovines. En 2020, le pays a importé 321 000 tonnes de viande, soit 6% de sa production. Le Vietnam produit également 1,1 Md de litre de lait (2020). Malgré une croissance de près de 10% par an de la production, celle-ci ne couvre que 35% environ des besoins en lait du pays. La majorité des importations (sous forme de poudre de lait essentiellement) vient de Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis.

Avec un système dense de rivières et de longues côtes, le Vietnam présente un contexte favorable au développement de la pêche et l'aquaculture

Le Vietnam est le **4^e producteur** et le **3^e exportateur mondial** de produits de la pêche et de l'aquaculture, derrière la Chine et l'Inde, avec **une production en pleine expansion** (production quadruplée en vingt ans) qui atteint 8,4 Mt en 2020. La part de l'aquaculture dans cette production est passée de 30% en 1990 à 54% en 2020 suite à la pression gouvernementale. Les défis restent aujourd'hui nombreux : encadrement de la pêche illégale face au risque de carton rouge de la Commission européenne, sécurité sanitaire et résilience des systèmes de production en aquaculture face au changement climatique.

2. Avec 515 000 t exportées pour une valeur de 2,77 Md€ en 2020, le Vietnam domine la production mondiale et l'exportation de noix de cajou (dont il importe une grande quantité en provenance d'Afrique pour une première transformation) et de poivre (avec un volume exporté de 285 000 t, soit 60% du volume de poivre exporté dans le monde, et un revenu de 570,39 M€). Il est le 7^e producteur de thé (135 000 t en 2020), exportant les deux-tiers de sa production.

Des efforts importants ont été consentis pour mieux gérer les importantes forêts

La superficie forestière totale du Vietnam en 2020 était de 14,6 M ha soit 47 % de la superficie du pays. Actuellement, environ 25 millions de Vietnamiens ont de 20 à 40 % de leur revenu annuel venant de leurs activités liées à la forêt. Le rôle des forêts s'exprime également dans les régions montagneuses où 10 % de la population vivant à l'intérieur ou à proximité des forêts (environ 12 M ha) est pauvre ou issue de minorités ethniques. Les forêts de production (bois, protection des sources d'eau) représentent 47 % de la superficie forestière totale du Vietnam. **Les forêts sont une source de revenus importante** pour le Vietnam et la part de l'activité illégale y reste importante.

Après plus de 50 ans de dégradation continue de la forêt, qui représentait moins de 30 % de la superficie du pays en 1990, le Vietnam a déployé ces dix dernières années **des efforts considérables pour en améliorer la gestion et la protection**, ce qui a permis de retrouver depuis 2016 un taux de couverture presque équivalent à celui de 1943. L'objectif est désormais de stabiliser d'ici 2030 la couverture forestière à 45 %. Malheureusement, ces fluctuations ont conduit à une importante dégradation de la qualité forestière : on ne dénombre plus aujourd'hui qu'environ 80 000 ha de forêts primaires et secondaires et cette zone est également menacée. La superficie forestière restante, principalement dans les hauts plateaux du centre et le sud-est, représente la majorité des stocks de carbone du pays et appartient aux forêts de protection et de conservation de la biodiversité.

Le Vietnam abrite environ 6 % des espèces dans le monde. Depuis 1975, la biodiversité est de plus en plus menacée par l'exploitation forestière commerciale, la conversion des terres, l'expansion de la production agricole et le développement des infrastructures. En 1992, 720 espèces végétales au Vietnam étaient menacées, en 2006 ce nombre avait atteint 1 050 espèces.

La production agricole biologique est surtout le fait de modèles pilotes

En 2018, l'agriculture biologique couvre 234 000 ha soit 0,7 % des terres arables (essentiellement riz, un peu d'arbres fruitiers, légumes, thé, noix de cajou). En incluant les surfaces en conversion, seules 870 exploitations sont certifiées par des organismes certificateurs internationaux (selon les normes USDA, UE...). En élevage, elle représente 64 000 porcs, 273 000 poulets, 3 500 vaches laitières, 135 000 ha pour l'aquaculture. Sur le marché domestique, l'offre (marché d'un peu plus de 20 M USD) ne couvrirait qu'1 % de la demande. À l'export, les produits vietnamiens représenteraient un marché de 15 M USD.

L'industrie agroalimentaire devrait encore progresser

On dénombre plus de 7 500 entreprises de transformation de produits agricoles, avec une capacité totale de transformation d'environ 120 Mt de matières premières par an, pour la plupart dans le secteur des fruits et légumes. L'industrie agroalimentaire représente 20 % du chiffre d'affaires net des industries de transformation et de fabrication grâce à **la présence de plusieurs grands groupes** tels que *Vinamilk* (lait), *Minh Phu Seafood JSC*, *Thanh Thanh Cong – Bien Hoa SJC* (sucre), *Cai Lan Oils & fat*, *Vissan* (viande, œufs et porc reproducteur), *Interflour Vietnam Ltd* (farine de blé et malt) ... Le secteur des IAA est attractif pour les investisseurs étrangers, comme le démontrent les nombreuses opérations de fusion et acquisition d'entreprises ces dernières années³.

Politique agricole

De la collectivisation des terres à l'économie de marché

Après la réunification du pays en 1976, le Vietnam, république socialiste dirigée par le Parti communiste

vietnamien, connaît une période de planification centralisée de son économie. S'agissant de l'agriculture, la collectivisation des terres est étendue à l'ensemble du pays. La production et la commercialisation sont sous la responsabilité de coopératives agricoles et d'entreprises d'État. Les objectifs de production et les prix sont définis par l'État.

3. Achat par *CJ Group* (Corée) de 65 % des actions de *Minh Dat Food Company Limited* et 47,33 % des actions de *Cau Tre Export Processing Joint Stock Company* ; achat par *Daesang Corp* (Corée) de *Duc Viet Food Joint Stock Company* ; achat par *Earth Chemical* (Japon) de *My Gia Joint Stock Company*.

Cette expérience se révèle être un échec : les objectifs définis pour le second plan quinquennal (1976-1980) ne sont pas atteints. Au contraire, le Vietnam connaît à cette période une chute de sa production agricole, notamment pour le riz et l'aquaculture, qui aboutit à un accroissement de sa dépendance aux importations et à une forte dégradation de sa situation en matière de sécurité alimentaire.

Une rupture radicale s'opère à partir de 1986 avec le lancement du mouvement du Renouveau (*Doi Moi*), un ensemble de réformes économiques lancé par le Vietnam afin de constituer une économie de marché. Pour l'agriculture, cela se traduit notamment, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, par la distribution de droits de propriété foncière, l'abandon progressif du contrôle des prix, l'ouverture au commerce international et des possibilités de participation accrues du secteur privé à l'agriculture.

Les effets de ces réformes ont commencé à porter leurs fruits dès le début des années 1990 et ont généré, au cours des vingt années suivantes, de **très profondes modifications au sein de l'agriculture** qui ont permis progressivement au Vietnam de **s'affirmer comme exportateur de produits agricoles**, avec une accélération de cette tendance au cours des années 2000. La surface de production de riz a quasiment été multipliée par 1,5 en passant de 5,5 M ha à 7,28 M ha⁴ entre 1990 et 2020.

La période 2016-2020 a vu cette tendance marquer le pas : **la croissance moyenne du secteur agricole atteint 2,7%** sur la période, tant pour des raisons structurelles (taille des exploitations, niveau et encadrement technique, disparition de surfaces par urbanisation, épuisement ou salinisation des sols) que conjoncturelles (inondations, tornades, sécheresses particulièrement abondantes). En 2020, le chiffre d'affaires à l'export du secteur dépasse 34 Md€ (en y ajoutant le secteur sylvicole) et le revenu moyen de la population rurale en 2020 est estimé à 43 MVND/personne/an (1632 €).

Des défis grandissants pour une agriculture vietnamienne à la croisée des chemins

Si les politiques publiques et les réussites obtenues jusqu'à présent ont essentiellement reposé sur la mobilisation de la main-d'œuvre, l'extension des terres agricoles et l'utilisation accrue d'intrants, ces facteurs atteignent aujourd'hui leurs limites et ne pourront plus à l'avenir être les principaux leviers du développement de l'agriculture. L'agriculture vietnamienne est maintenant confrontée **aux défis de la productivité** (morcellement des surfaces agricoles, productivité

du travail, rendement, pertes post-récolte), **de la qualité** (qualité des produits agricoles, développement de la transformation, sécurité sanitaire des aliments, faible capacité d'innovation) **et de la durabilité** (maîtrise des intrants, gestion des pollutions agricoles, adaptation au changement climatique). Il convient de rappeler que **le Vietnam figure parmi les pays non insulaires les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique**, en raison de sa configuration géographique (positionnement en aval de grands bassins versants transfrontaliers, importance des zones côtières, des deltas et zones montagneuses) et des événements météorologiques extrêmes qu'il subit régulièrement (typhons, sécheresses). D'après la Banque mondiale, 40% du delta du Mekong et 11% du delta du Fleuve rouge pourraient disparaître d'ici 2050.

Afin de répondre à ces enjeux, le Vietnam a adopté début 2021 **un plan de restructuration du secteur agricole, pêche et forêt**, pour la période 2021-2025. Ce plan, qui repose comme par le passé sur les trois composantes du développement agricole et rural (agriculture, paysans et milieu rural), dite stratégie Tam Nong⁵, comporte désormais cinq objectifs : une croissance de 2,5 à 3% par an, une amélioration de la valeur ajoutée produite tout en protégeant mieux l'environnement, l'augmentation des revenus des habitants des zones rurales (au moins de 1,5 fois par rapport à 2020), la sécurité alimentaire du pays et la promotion d'une agriculture moderne, verte et résiliente au changement climatique. Depuis mi-2021, le Vietnam a publié une stratégie pour le développement d'une croissance verte, a signé la coalition portée par la France pour promouvoir l'agroécologie et a indiqué son intention de développer un centre régional d'innovation agroalimentaire.

Le cadre foncier

Sous l'égide du ministère de l'Environnement, la loi foncière prévoit l'attribution de certificats de droits d'utilisation de la terre à des fins agricoles d'une durée de 50 ans. 3,9 M ha sont réservés à la culture du riz (soit 31,5% des surfaces cultivées). On dénombre très peu de cas de concessions accordées à des investisseurs étrangers. En revanche, **les entreprises d'État conservent un rôle important** en gérant plus de 2,8 M ha de terres cultivées et de forêts. La libéralisation foncière se heurte aujourd'hui à des phénomènes de spéculation (aggravés par le processus de métropolisation croissante), au manque de transparence des systèmes d'attribution des terres et aux souvenirs laissés par la période de collectivisation. La formation et l'information des exploitants restent très insuffisantes.

4. Superficie calculée en prenant en compte les deux saisons de récolte du riz.

5. Le nom Tam Nong (Tam = trois / Nong = agricole) repose sur un jeu de mots en vietnamien et fait référence aux trois axes de la stratégie : Nong nghiep (=agriculture), Nong dan (=paysans) et Nong thon (= milieu rural).

Focus sur la gestion des pêches

Depuis 2017, le Vietnam a été « pré-identifié » par l'Union européenne en tant que **pays tiers non-coopérant en matière d'application de la réglementation INN** (pêche illécite, non déclarée et non réglementée). Il est donc considéré comme ayant un « carton jaune », et à ce titre un dialogue est engagé avec l'Union européenne pour améliorer les procédures de lutte contre la pêche INN, notamment en matière de contrôle.

Ce carton jaune a **fortement impacté le secteur** : 3^e exportateur mondial de produits de la mer, le Vietnam pourrait perdre environ 480 MUSD par an (dont 387 MUSD par absence de capture et 93 M d'impacts indirects notamment en termes d'image s'il échoue dans sa lutte contre la pêche INN, d'après la Banque mondiale). En réaction au carton jaune, le Gouvernement vietnamien a engagé un important travail pour une meilleure gestion de ses activités de pêche, par ailleurs également limitées par les revendications territoriales de la Chine en mer de l'Est.

Le Vietnam accueille favorablement la montée en puissance des biotechnologies

Le Vietnam ne semble pas avoir mis de barrières à la production d'OGM. Depuis l'autorisation de l'introduction des OGM en 2015, près de 10% des cultures de céréales (maïs, soja, luzerne) seraient issues de plants génétiquement modifiés. La commercialisation de riz génétiquement modifiés n'est cependant pas (encore) admise.

Indications géographiques

La loi nationale sur la propriété intellectuelle a permis l'enregistrement de **94 indications géographiques (IG)** au Vietnam. Même si la réglementation vietnamienne est ouverte aux IG non agricoles, les IG enregistrées localement sont essentiellement constituées de produits alimentaires : fruits, riz, épices, thé, café, miel, sauce de poisson.

Historiquement, Phú Quốc (qui donne son nom à une sauce de poisson) a constitué la 1^{re} indication géographique vietnamienne protégée par l'Union européenne; elle figure au registre européen depuis octobre 2012 en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP). Outre « Phú Quốc », 39 autres IG vietnamiennes sont protégées dans l'Union européenne en vertu de l'accord de libre-échange entre le Vietnam et l'Union européenne (EVFTA).

Le Vietnam reconnaît quant à lui 169 IG européennes dont 36 françaises, y compris « Champagne » (à l'issue d'une période transitoire de dix ans, à compter l'entrée en application de l'accord, soit jusqu'en 2030).

Le Vietnam n'est pas membre du cadre juridique international de protection des appellations d'origine et des indications géographiques que constitue le système de Lisbonne.

Echanges commerciaux

Les exportations vietnamiennes⁶ de produits agricoles, agroalimentaires et de pêche⁷ se sont établies à 29,6 Md USD en 2022, auxquelles s'ajoutent 16 Md USD de bois et dérivés. Leur part dans les exportations totales du Vietnam est de 8%. Les chiffres les plus importants sont observés pour **les poissons et crustacés, le café, le riz et les fruits et légumes**.

En 2022, **les importations vietnamiennes** de produits agricoles, agroalimentaires et de pêche se sont élevées à 24 Md USD. Les Etats-Unis sont son principal fournisseur

avec 9,5% de parts de marché, suivis par La Chine (6,7%). Les trois premiers postes d'importation du Vietnam sont **l'alimentation animale (23%), le maïs (14%) et les produits de la pêche (11,3% des importations)**.

Les exportations agricoles et agroalimentaires de la France vers le Vietnam⁸ représentent 213 M€ en 2022. Le Vietnam constitue ainsi le 44^e client de la France dans ce secteur (représentant près de 0,3% des exportations françaises). Après une progression de 7,5% en 2019, une diminution

6. Douanes vietnamiennes

7. Incluant les produits issus de la pêche et de l'aquaculture, mais pas le bois et dérivés, le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrais et produits phytosanitaires

8. Douanes françaises, Trade Data Monitor

de 12 % en 2020 et de 5,5 % en 2021, les exportations françaises vers le Vietnam ont augmenté de 36,9 % en 2022. Elles reposent sur quatre postes principaux : **les laits et produits laitiers** (pour 40 M€, soit 19 % des exportations agricoles et agroalimentaires françaises vers le Vietnam), **les préparations pour l'alimentation animale** (pour 26 M€, soit 12 %), les vins (pour 26 M€, soit 12 %) et **les préparations alimentaires** (pour 18 M€, soit 8 %).

En 2022, la France a importé depuis le Vietnam 510 M€ de produits agricoles et agroalimentaires, en hausse de 46 % par rapport à 2021, de 56 % par rapport à 2020 et de 44 % par rapport à 2019. Il s'agit principalement de **poissons et crustacés** (pour près de 107 M€, dont 54 M€ de crevettes), de fruits (pour 99 M€, dont 72 M€ de noix de cajou), de **café, thé et épices** (pour 96 M€, dont 68 M€ de café et 24 M€ de poivre), de **crustacés préparés ou conservés** (pour 44 M€), de **produits de la boulangerie** (24 M€), d'**animaux vivants** (pour 23 M€), de **pâtes alimentaires** (23 M€) et de **déchets de poissons** (22 M€). Le Vietnam constitue le 23^e fournisseur de la France et représente 0,7 % des importations françaises du secteur.

Ainsi, la balance commerciale agricole et agroalimentaire entre la France et le Vietnam est nettement défavorable à la France, avec un déficit de près de 297 M€ en 2022, se creusant de 103 M€ par rapport à 2021.

Le Vietnam a depuis plusieurs années ouvert son marché à nombre de productions agricoles françaises sur la base de certificats sanitaires négociés bilatéralement (en 2021, ouverture du marché des ovoproduits), même si les échanges restent à des niveaux assez faibles. **Le protectionnisme reste cependant fort sur les fruits et légumes** (malgré la diversité des productions tropicales et tempérées) **et semble croissant sur certaines productions animales** (volailles) avec une demande forte de réciprocité dans les demandes d'accès au marché.

Accords internationaux

Le Vietnam est membre de l'Organisation mondiale du commerce (**OMC**) depuis 2007. Compte tenu de sa position sur le marché international du riz (exportateur) et du blé (importateur), le Vietnam participe à l'initiative « *Agricultural Market Information System* » (**AMIS**) hébergée par la FAO à Rome. Il est membre de la Commission du **Codex alimentarius**, de l'Organisation mondiale de la santé animale (**OMSA**) et signataire de la Convention internationale pour la protection des végétaux (**CIPV**). Il n'est cependant pas membre de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (**OIV**). Le Vietnam est également signataire de **l'initiative 4 pour 1000**.

Devant les difficultés à progresser dans les négociations d'un accord de libre-échange avec l'ensemble de la zone ASEAN, l'Union européenne a commencé à négocier pays par pays en 2009. Après avoir progressé difficilement, **un accord bilatéral ambitieux est finalement entré en application le 1^{er} août 2020**. Cet accord est un dispositif vivant qui connaîtra sa pleine effectivité d'ici dix ans, avec la suppression de presque tous les tarifs douaniers entre les deux parties à cette échéance. Il améliore l'accès au marché vietnamien, notamment pour les viandes (à titre d'exemple, la dégressivité des tarifs douaniers sur la viande de porc de 10 % à 0 % en 2027), les produits laitiers, les

céréales, les produits transformés et les vins et spiritueux. La négociation du cadre sanitaire en est également facilitée. En matière d'indications géographiques, 169 produits européens emblématiques tels que le parmesan, le champagne ou le vin de Rioja bénéficient d'une protection au Vietnam, tout comme 39 produits vietnamiens dans l'UE. Si l'impact reste aujourd'hui peu visible pour nos exportations, le Vietnam met en avant une augmentation de 20 % de ses exportations de produits de la pêche vers l'UE entre juin 2020 et juin 2021.

En tant que membre de l'ASEAN depuis 1995, le Vietnam bénéficie depuis fin 2020 du **Partenariat économique régional** global (*Regional Comprehensive Economic Partnership*, RCEP) qui relie les membres de l'ASEAN à la Chine, Corée du Sud, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande. Les gains économiques à attendre à court terme sont relativement limités dans la mesure où l'ASEAN a déjà signé des accords de libre-échange (ALE) bilatéraux (ASEAN+1) et/ou pluri-latéraux avec les autres signataires. Cet accord consacre cependant l'influence croissante de la Chine dans la zone indopacifique et assoit le rôle de pivot que souhaite jouer l'Asie du Sud-Est dans le rééquilibrage des chaînes de valeur régionales.

Les négociations parallèles que le Vietnam négociait dans le cadre du Trans-Pacific Partnership (TPP) ont connu le retrait des Etats-Unis suite à l'élection du Président Trump. Le Vietnam a cependant adhéré à sa relance à travers le Comprehensive and Progressive agreement for Pacific Partnership (CPTPP), entré en application fin 2018 et qui

lui permet d'accéder à de nouveaux marchés comme le Canada, le Mexique et le Pérou, avec lesquels il n'avait jusqu'alors pas d'accord commercial.

Relations bilatérales

Concomitante à la mise en place d'un conseiller aux affaires agricoles au sein de l'Ambassade de France au Vietnam, un **arrangement administratif a été signé en septembre 2016** à l'occasion de la visite d'État du Président Hollande au Vietnam. La tenue régulière d'un **dialogue économique de haut niveau** (dernière édition en 2019) permet de faire un point sur les obstacles au commerce qui subsistent.

En matière d'investissements et d'implantations, il existe **un tissu assez dense d'entreprises françaises** dans l'hôtellerie-restauration (groupe Accor), dans le secteur agricole amont notamment en élevage (Neovia, Olmix, Techna, ...), dans la transformation alimentaire et avec des implantations industrielles (Andros, Bel, Lesaffre/Saf-Viet). Ce n'est en revanche plus le cas dans la grande distribution. Les principales interprofessions (Cniel, FICT, Interfel, Intercéréales) assurent un suivi attentif du marché vietnamien. Ce panorama est complété par de très nombreuses entreprises françaises de l'étranger (EFE), avec parfois des réussites très significatives : les Vergers du Mékong (transformation de fruits), Maison Marou (production et distribution de détail de produits à base de chocolat), Pain doré/Banh vang et Saint Honoré (boulangerie industrielle), New Viet Dairy (importation et distribution de produits laitiers, viande et produits d'épicerie), les Celliers d'Asie/Red Apron (distribution de vins et spiritueux), ...

En matière de recherche, **le CIRAD est présent au Vietnam depuis plus de 20 ans** et intervient essentiellement dans trois dispositifs de recherche et d'enseignement en partenariat avec plusieurs institutions nationales et internationales vietnamiennes et françaises :

- la plate-forme nationale MALICA (*Markets and agriculture linkages for cities in Asia*) de recherche technologique sur les marchés alimentaires et la structuration des filières ;
- le réseau régional GREASE (Gestion des risques épidémiologiques émergents en Asie du Sud-Est) de recherche-formation sur l'épidémiologie des maladies émergentes avec une approche « *One Health* » ;
- le réseau régional ASEA (Agroécologie en Asie du Sud-Est) de recherche développement en agroécologie.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Agence française de développement (AFD) se concentrent sur la gestion des écosystèmes pour restaurer et/ou maintenir la qualité de l'environnement, directement affecté par le changement climatique.

Enfin, en matière d'enseignement supérieur, les écoles d'ingénieur agronome et vétérinaire ont développé des partenariats solides avec les universités suivantes : *University of Science and Technology of Hanoi (USTH)*, *Vietnam National University of Agriculture (VNUA)*, *Ho Chi Minh City University of Agriculture and Silviculture (NLU)*, *Hue University of Agriculture and Forestry (HUAUF)*.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP